

### Écoles

Rentrée scolaire, Plan de prévention des risques, Associations liées aux écoles...

### Élections

2017 : 3 moments forts de la vie démocratique de notre pays.

### Site web de la Mairie

Relooké et repensé, il est en ligne depuis quelques semaines.

### Borne électrique

Création d'une borne de recharge pour véhicules électriques.



Bulletin municipal communal, décembre 2016 - N°78

# CINTEGABELLE



### Portrait

5



Entretien avec Colette, bénévole à Hers Lauragais

### Nouveaux arrivants

16



L'occasion de faire découvrir notre commune aux nouveaux Cintegebellois..

### Nos enfants

10



Les élèves des écoles de Picarrou et des Baccarets nous racontent.

## Parcours touristique

Partez à la découverte de notre village et de ses vestiges qui témoignent d'un riche passé.

[www.mairie-cintegabelle.fr](http://www.mairie-cintegabelle.fr)

# SOMMAIRE

## 4. Retour

Économie  
Affaire du canal

## 5. Portrait

Colette, bénévole à Hers Lauragais

## 6. A venir

Plan Local d'Urbanisme  
Borne recharge véhicule électrique  
Préemption  
Élections  
Accueil des nouveaux arrivants  
Repas des aînées

## 8. Grand Angle

Parcours touristique interactif

## 9. Zoom

Les enfants nous racontent  
Une nouvelle directrice  
La rentrée scolaire  
Une borne textile en plus  
Défibrillateur

## 15. Divers

Bloc note  
Etat civil  
Nous contacter

## CINTEGABELLE

### DIRECTEUR DE PUBLICATION

Jean-Louis RÉMY, Maire de Cintegabelle

### CONCEPTION & RÉDACTION

Serge BOSCH, Myriam CARLA, Martine CLANET,  
Marie-Pierre GASC, Aurore LEGER, Lise NEMETH,  
Aurélien VITRAC

## mairie-cintegabelle.fr

En ligne depuis septembre dernier, le site web de la commune a été repensé et relooké pour un style moderne et dynamique. Celui-ci a été créé et conçu par Clément RINCE à l'occasion de son stage de fin d'étude à la mairie. La navigation est donc plus fluide et intuitive, également adaptable au format smartphone et tablette.

Plusieurs menus sont proposés tels que commune, pratique, enfance et jeunesse, économie, associations, Que Fasem. Sans oublier l'agenda et l'actualité du moment. L'onglet « en un clic » permet d'accéder rapidement aux pages les plus consultées.

9 lieux communaux ouverts du lundi au vendredi de 9h-19h et de 14h-18h, fermé au public le mardi et jeudi après-midi En un clic Contact

CINTEGABELLE



Contentieux PLU

Marchés publics à venir



Pour suivre l'actualité de la commune «j'aime» la page facebook de Cintegabelle.

[www.facebook.com/cintegabelle](http://www.facebook.com/cintegabelle)

Imprimé sur papier 100 % recyclé



# Éditorial

**A** dresser des vœux de bonheur et de réussite en cette période de difficultés et d'incertitudes peut paraître paradoxal, et pourtant c'est sans doute, au-delà de la tradition, une bonne manière de manifester notre volonté de faire bouger les choses. La cour d'appel de Bordeaux a rendu un arrêt favorable à la commune dans le cadre du contentieux contre le Plan Local d'Urbanisme (PLU). La justice a ainsi salué l'important travail accompli par les élus et l'agent en charge de l'urbanisme au sein de l'équipe administrative. Les requérants sont condamnés à verser à la commune la somme de 1500 euros.

Je rappelle que le conseil municipal a décidé, que pendant ce mandat, seraient priorités les travaux éligibles aux subventions tels que l'entretien des bâtiments et des voiries, conformément à l'engagement de la feuille de route qui était la nôtre en début de mandature.

La responsabilité du maire est de savoir rassembler pour toujours mieux vivre ensemble et avancer collectivement. Cependant, ceci ne peut se concevoir sans les administrés.

Oui, car ce sont bien toutes ces forces vives de notre commune, entre autre un tissu associatif, ô combien dynamique, qui permettent le développement et l'animation de la vie locale, sociale, culturelle et sportive. Leurs actions sont des éléments déterminants dans la création de liens entre les administrés, un moyen de lutte contre la solitude et l'indifférence. Et c'est aussi notre action quotidienne et notre relation avec les autres qui, au-delà des mots, sont déterminantes et sont vecteurs de notre bonheur quotidien.

Pour toutes ces raisons, je voudrais donc très sincèrement vous remercier, toutes et tous, pour votre investissement quel qu'il soit, au service de notre belle commune.

Bien sûr, la crise économique que l'Europe traverse laissait augurer en 2016 des situations compliquées et des moyens plus limités qui, comme vous l'avez constaté, font aujourd'hui partie intégrante de notre quotidien.

Mais, cette réalité inévitable ne doit cependant pas nous conduire à la morosité, ni au repli ou à l'inertie. Au contraire, elle doit nous inciter à être encore plus volontaires, réactifs, énergiques, innovants et toujours solidaires. Il nous faut éviter le piège de l'attentisme et garder confiance dans notre capacité à relever nos défis à poursuivre la transformation et l'animation de notre commune. C'est ce que nous avons fait en 2016 et cela s'illustre pour l'essentiel dans le bulletin que vous allez découvrir.

Enfin, Cintegabelle a vu cette année arriver de nouveaux habitants. Je leur souhaite, au nom du conseil municipal, la bienvenue et qu'ils trouvent la douceur et le bonheur d'y vivre.

**Bonne année à toutes et à tous**

**Jean-Louis REMY, votre Maire**

# Retour sur

## Économie

### L'horizon judiciaire de Cintegabelle s'éclaircit !

#### *Le recours contre le PLU rejeté à nouveau en appel*

Par un arrêt du 13 octobre dernier, la Cour administrative d'appel de BORDEAUX a confirmé le jugement du Tribunal administratif de TOULOUSE du 10 juillet 2014, rejetant le recours engagé en 2011 contre le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Cintegabelle, voté le 26 mai 2011 par le conseil municipal.

Les requérants ont en outre été condamnés à payer 1 500 euros de frais de procédure à la commune.

Ainsi, les prescriptions nouvelles du document d'urbanisme voté en 2011, qui avait été mises en péril par ce recours, retrouvent leur pleine effectivité.

#### *Contentieux du canal du moulin, l'astreinte ne court plus*

Par jugement du 19 octobre 2016, le juge de l'exécution du Tribunal de Grande Instance de TOULOUSE a décidé, sans se prononcer sur le caractère satisfaisant des travaux effectués sur le canal, que l'astreinte de 300€ par jour prononcée à l'encontre de la commune ne courrait plus depuis le 3 février 2016.

Le propriétaire du moulin a décidé d'interjeter appel de cette décision.

L'audience devant la Cour d'appel devrait avoir lieu fin janvier 2017. La commune s'emploiera à démontrer qu'elle a bien exécuté ses obligations pour que se termine cette affaire qui grève depuis trop longtemps les finances cintegabelloises.



#### **Tabacs - Presse LE CARPE DIEM**

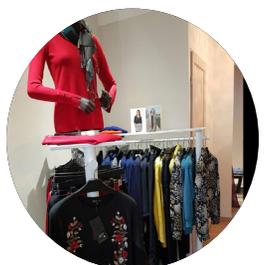
Philippe HAYE  
54 Rue République  
05 61 08 90 59



#### **AFFÛTAGE**

#### **Cuisine - Jardin - Divers**

Michel CHARLES  
13 rue Escoussières  
06 17 47 17 71  
mkrcharles@gmail.com



#### **SHOW ROOM YUKA**

#### **Prêt à porter mode femme - Bijoux ZAG**

Christine STAES  
Du jeudi au samedi 10h30 à 18h  
Du lundi au mercredi sur RDV  
Ferme Serpouillet - 06 02 19 27 41  
 showroomyukacintegabelle



#### **OPTIMUM Toulouse Nettoyage Industriel**

Bérengère HOYDAHL OHME  
525 route du Bouet  
06 26 90 42 60



#### **1001 MENUISERIES**

Sandrine GUYENOT  
Z.A. Jambourt  
06 15 99 26 48  
fax 05 34 02 12 79  
sandrine@1001menuiseries.fr



#### **CONTRÔLE TECHNIQUE AUTOMOBILE CINTEGABELLE**

300 avenue de la gare  
avec ou sans RDV  
05 34 48 11 37



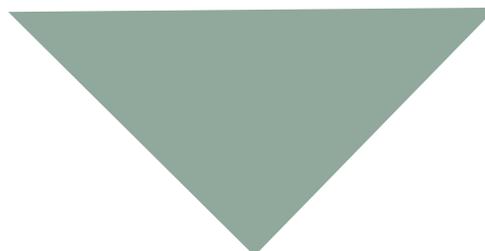
#### **COIFFURE A DOMICILE MARIE-CHRISTINE**

Rayon de 20 kms autour  
de Cintegabelle  
06 73 51 41 15



# Portrait

Colette, bénévole à Hers Lauragais



Des rencontres, un parcours professionnel, une éducation vont amener **Colette au fourneau du Club Hers Lauragais et cela depuis au moins quinze années tous les dimanches de la saison sportive.**

Colette enfle le costume à sa retraite. Elle prépare avec l'aide de Marie Claire, Babeth, Nadine les repas pour les entraînements le vendredi et le mercredi soir, ainsi que les repas d'avant matchs avec un menu sportif et ne loupe pas l'après match dite « 3ème mi-temps » cela va de soi au rugby. Les joueurs apprécient sa cuisine et plus particulièrement ses daubes. Les jours de match, elle tient la buvette et les accompagne dans les déplacements, leur prépare des sandwiches et des goûters succulents. Elle a toujours sur elle le nécessaire pour rendre service : pharmacie, couture... et j'en passe... elle sait écouter et apaiser. Qu'importe le résultat du match ses bras leur sont ouverts, le sourire aux lèvres elle leur prodigue des encouragements. Ils lui font partager des moments agréables : mariages, naissance et peut-être plus .....

**En reconnaissance, les dirigeants et entraîneurs vont lui remettre le trophée de Vénus en 2004.** D'autres cadeaux sont venus la combler tout au long des saisons, notamment une écharpe de la Ligue.

La passion pour le Rugby, c'est une affaire de famille : son mari, Popol assure le poste de lavandière, ses enfants et son petit fils sont passionnés. Tous les dimanches durant la saison la famille vient partager l'émotion de la compétition. Il y a également les

voyages du club et Colette organise en partie des soirées costumées : de bons souvenirs. Il y a eu les fêtes du cochon où tout le club participait pour faire les saucissons, les jambons et les rôtis en prévision des repas pour la saison à venir. Colette est le pilier de cette organisation indispensable à la cantine du club et aux finances de l'association.

Durant 36 ans, Colette exerce le métier de chef cuisinier à l'école du Génie Chimique, elle succède à sa belle-mère qui lui met le pied à l'étrier et lui apprend tout du métier. Un logement de fonction lui permet d'y accueillir sa famille qui va partager sa vie professionnelle, les heures de travail : Colette ne les compte pas. Aussi en récompense, sur proposition du directeur de l'établissement, elle est **promue officier dans l'Ordre des Palmes Académiques en 1999.**

Lors de l'explosion d'AZF, Colette était sur son lieu de travail : une grande peur qu'elle surmonte par l'action,

elle ramène les élèves de l'école à leur domicile dans son véhicule aux vitres brisées. Elle continue à préparer les repas aux internes dans une cuisine détruite. Il fallait qu'ils terminent leur année scolaire et Colette va leur concocter de bons plats pour remonter le moral. Les cauchemars sont enfouis, le bonheur de les avoir aidés est la meilleure récompense. Cette action lui vaudra le **diplôme « Christal CNRS » en 2001.**

Quoi de plus logique que d'enchaîner sa carrière professionnelle par bénévole au club de rugby, « *prendre soin des autres, cela vient de famille, c'est dans les gènes, les grands parents avaient recueilli un enfant de l'assistance. J'aime le contact des autres, dans les moments d'émotion intense il n'y a pas de différence d'âge, le regard est le même pour tous* ». **Tata Coco « rend service à ceux qui en ont besoin, c'est naturel et spontané ».** Une **bénévole simple, généreuse et souriante.**



# À VENIR

## Préemption

Face aux difficultés de stationnement et de circulation de l'avenue de Boulbonne dues à la densification de la population, la diminution du nombre de garages et l'augmentation du nombre de véhicules par foyer la commune a préempté sur un bien immobilier. Le projet d'un parking est à l'étude, notamment sur les aspects économiques et fonctionnels.

## Borne recharge pour véhicules électriques

Une borne de recharge pour véhicules électriques bientôt installée sur la commune. Prochainement, une borne de recharge pour véhicules électriques sera mise en service sur la commune, dans la cour derrière la mairie. Cette borne sera installée par le Syndicat Départemental d'Électricité de la Haute-Garonne (SDEHG) qui prévoit d'en installer 100 comme celle-ci sur l'ensemble du département. Roulez électrique en Haute-Garonne : un maillage du territoire en bornes de recharge. L'objectif du SDEHG est d'encourager le développement du véhicule électrique en Haute-Garonne. L'usage

de la voiture électrique permet de lutter contre la pollution de l'air et réduire notre dépendance aux hydrocarbures.

Le conseil municipal a souhaité contribuer à la création d'un réseau de bornes de recharge pour véhicules électriques en demandant l'implantation d'une borne sur la commune.

L'installation de ces bornes, selon un maillage cohérent réparti de manière homogène sur le département, permettra de rassurer le conducteur en lui assurant un maximum de 20 km entre deux bornes, l'autonomie de la plupart des véhicules électriques étant de 100 à 150 km.

Grâce aux concours financiers de l'État, via les Investissements d'Avenir (50%) et du SDEHG (35%), la commune prend à sa charge seulement 15% du coût de l'installation de la borne, soit

environ 1 000 €.

Une borne de recharge simple d'utilisation et accessible à tous

Une borne comprend 2 points de charge. Deux véhicules peuvent charger en même temps. Les véhicules acceptés sont les voitures électriques, les voitures hybrides rechargeables, les vélos et scooters électriques.

Il est possible de charger un véhicule électrique sur les bornes du SDEHG en utilisant les moyens d'accès suivants :

- une carte d'accès SDEHG (tarif : 5 € pour la création de la carte),
- l'application mobile Freshmile Charge à installer sur un smartphone (téléchargement gratuit sur Google Play et App Store),
- un site internet pour les utilisateurs occasionnels (par saisie d'une adresse internet indiquée sur la borne ou par scan d'un QR Code),
- une carte de recharge autre (exemple : une carte de constructeur automobile, une carte KiWhi Pass®, etc.).

Le coût de la recharge est de 0,20 € pour les 20 premières minutes, puis de 0,75 € par demi-heure suivante entamée.

Pour en savoir plus et connaître les bornes de recharge SDEHG disponibles : [www.sdehg.fr](http://www.sdehg.fr)



Roulez électrique en Haute-Garonne

100 bornes de recharge d'ici 2018



Le SDEHG favorise l'éco-mobilité en déployant un réseau de bornes de recharge pour véhicules électriques en Haute-Garonne.

## Élections

### Présidentielle

Le premier tour de l'élection du Président de la République se déroulera le dimanche 23 avril 2017 et le second tour le dimanche 7 mai 2017.

### Législatives

Les élections législatives sont prévues les dimanches 11 et 18 juin 2017 : elles permettront de désigner les 577 députés siégeant à l'Assemblée nationale.

### Sénatoriales

La date du dimanche 24 septembre 2017 a été retenue pour l'organisation des prochaines élections sénatoriales concernant les 170 sièges à pourvoir.

## Inscription liste électorale

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales.

L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans.

En dehors de cette situation, l'inscription sur les listes doit faire l'objet d'une démarche volontaire.

### Qui peut être électeur ?

Il faut remplir les conditions suivantes :

- être âgé d'au moins 18 ans la veille du 1<sup>er</sup> tour de scrutin ;

- être de nationalité française (les citoyens européens résidant en France peuvent s'inscrire sur les listes complémentaires mais seulement pour participer aux élections municipales et/ou européennes) ;

- jouir de ses droits civils et politiques.

### Où s'inscrire ?

- à la mairie de son domicile.



### Comment s'inscrire ?

En se rendant à la mairie avec les pièces exigées :

- Formulaire d'inscription, disponible en mairie ou en ligne ;

- Pièce d'identité, la pièce doit prouver la nationalité française (passeport ou carte nationale d'identité). Elle doit être récente : valide ou expirée depuis moins d'1 an.

Si vous êtes devenu français récemment et que vous ne possédez pas encore de pièce d'identité française : pièce d'identité d'origine + une preuve de la nationalité française (décret de naturalisation, certificat de nationalité) ;

- Justificatif de domicile de moins de 3 mois.

## Repas des aînés dimanche 8 janvier 12h - salle des fêtes



Un moment d'échange, de partage et de convivialité.

Vous n'avez pas reçu l'invitation et vous avez plus de 66 ans appelez nous 05 61 08 90 97.

## La *matinée* des nouveaux arrivants

samedi 4 février - 10h  
Salle de restauration scolaire

Vous habitez la commune depuis janvier 2016 et vous souhaitez participer à la matinée des nouveaux arrivants.

Tél. : 05 61 08 90 97.





Le parcours

**LE PARCOURS**

+ d'infos »



Points d'intérêt

**LA VIEILLE MAISON**



Points d'intérêt

**EGLISE DE LA NATIVITÉ DE MARIÉ**



Points d'intérêt

**LES ORGUES**

Partez à la découverte de notre village et de ses vestiges qui témoignent d'un riche passé. Au détour des ruelles, découvrez plusieurs édifices remarquables : l'église et ses orgues réputées, le moulin à vent, l'ancien puits communal, un hôtel du XVIIIe siècle, le pont sur l'Ariège...

À la confluence de l'Hers et de l'Ariège, Cintegabelle, cité attrayante et vivante, vous invite à mieux la connaître à travers ce parcours imaginé pour les grands et les petits. Laissez-vous guider...

À chaque point de vue, scannez le QR-code pour découvrir des activités à proposer aux enfants au fil de la visite.

[visiter-cintegabelle.fr](http://visiter-cintegabelle.fr)



# Grand Angle

## Un parcours touristique moderne et interactif

Partez à la découverte de notre village et de ses vestiges qui témoignent d'un riche passé.



## Projet 100% local

Réalisation, rédaction et traduction : Syndicat d'Initiative de Cintegabelle  
 Conception et design : Laurent Padiou et Muriel Goudol (Cintegabelle)  
 Conception et rédaction du parcours enfant : Marianne Bruel (Ossen)  
 Photographies : Géraldine Buis – Bubble love photographie (Cintegabelle)  
 Ferronnerie d'Art : Aferdedeco (Cintegabelle)  
 Impression signalétique : Fuzz communication (Auterive)  
 Impression du dépliant : SCOP Imprimerie de Ruffié (Foix)

Ce parcours se veut évolutif qualitativement et quantitativement car il sera possible de l'enrichir en le complétant par d'autres supports voire de le rattacher ultérieurement à d'autres parcours.

Sur un site web dédié [www.visiter-cintegabelle.fr](http://www.visiter-cintegabelle.fr) et sur un dépliant papier il sera ainsi aisé de le faire évoluer au fil du temps.

Sur le panneau général près de la mairie, un dépliant papier disponible permet au visiteur, non équipé pour lire le QR-code, de découvrir les onze points de vue et l'invite à se diriger vers d'autres sites comme l'exposition archéologique, l'abbaye de Boulbonne, le pigeonnier de Bouissou ou encore l'aire de jeux pour enfants.



Les panneaux sont conçus en acier Corten, il s'agit d'un acier utilisé pour son aspect et sa résistance aux conditions atmosphériques, dans l'architecture, la construction et l'art principalement en sculpture d'extérieur. C'est un acier qui se rouille sans se corroder et qui dans six mois obtiendra sa couleur définitive.

Il aura fallu presque deux ans pour que l'idée de la mise en place d'un dispositif pérenne, afin de mieux faire connaître notre village, se concrétise. L'inauguration officielle a eu lieu le 9 octobre dernier, en présence de plusieurs personnalités, lors de la traditionnelle Fête Occitane.

Fruit d'une réflexion de l'équipe du Syndicat d'Initiative, quant au contenu et à la forme, les cinq panneaux, totems ou plaques qui jalonnent le circuit mettent en valeur onze points de vue remarquables du centre du village.

## Soutiens

Ce parcours a été réalisé grâce au soutien financier du Conseil Régional d'Occitanie/Pyrénées-Méditerranée, du Conseil Départemental de Haute-Garonne et de la Commune de Cintegabelle.



# ZOOM

## Les enfants nous racontent Projet sur le tennis

Cette année, les écoles des Baccarets et de Picarrou réalisent un projet tennis. Avec l'intervention de Nathalie Leroy, les élèves auront la chance de découvrir ce sport pendant 10 séances. Commencé en octobre, ce projet se terminera en juin avec un tournoi réunissant l'ensemble des élèves des deux écoles.

Le tennis expliqué par les élèves de Picarrou

Le tennis est un sport olympique qui se joue avec des raquettes et une balle, en un contre un ou deux contre deux (double). Il y a un arbitre. Le terrain comporte : deux couloirs, une zone d'engagement, et des carrés de service. Il est séparé en deux par un filet. Il est délimité par les lignes de fond de court et les lignes de couloirs. Il mesure 23m et 77cm de longueur et 8m et 23cm de largeur.

Le match se joue en points (15, 30, 40), puis en jeux, et enfin en sets (6 jeux). Trois sets pour les hommes et Le match se joue en points (15, 30, 40), puis en jeux, et enfin en sets (6 jeux). Trois sets pour les hommes et deux pour les femmes permettent de gagner le match. Un match peut durer plusieurs heures."

### L'interview de Nathalie Leroy

#### Depuis quand faites-vous du tennis ? A quel âge avez-vous commencé ?

*J'ai commencé à l'âge de 10 ans. Donc je joue depuis 40 ans.*

#### Depuis quand faites-vous ce métier ?

*Cela fait 25 ans que j'enseigne.*

#### Pourquoi avez-vous choisi ce métier ?

*Je l'ai choisi par passion du tennis et de la pédagogie.*

#### Combien de temps durent les études ?

*Elles durent de 1 à 3 ans, tout dépend du diplôme.*

#### Quel est votre grade ?

*Il y a différents diplômes d'enseignement :*

*Initiateur 1<sup>er</sup> degré permet d'enseigner aux enfants débutants. Initiateur 2<sup>e</sup> degré permet de perfectionner les enfants et d'initier les adultes. Le brevet d'état 1<sup>er</sup> degré (diplôme nécessaire pour exercer le métier) permet d'entraîner les enfants et les adultes. Le brevet d'état 2<sup>e</sup> degré permet d'entraîner les joueurs de haut niveau.*

*J'ai un brevet d'état 2<sup>e</sup> degré.*

#### Combien de matchs avez-vous gagnés ?

*J'ai gagné environ 700 matchs.*

#### Combien de temps a duré votre match le plus long ? le plus court ?

*Le match le plus long a duré 4h*

*(perdu), le plus court 30 minutes (gagné).*

#### Combien de temps dure un match en moyenne ?

*La durée moyenne d'un match est 1h30.*

#### Quelles sont les techniques de base pour savoir jouer au tennis ?

*Les techniques de base sont : l'attitude et la disponibilité, la préparation et la dissociation (membres supérieurs/membres inférieurs), le plan de frappe, l'équilibre et le transfert, et enfin le rythme et le relâchement.*

*Nous les appelons les fondamentaux techniques.*

*Tous les élèves de Picarrou remercient Nathalie pour ses réponses à leurs questions.*



École des Baccarets  
Réfection des peintures



**Nouvelle directrice à Picarrou**

Céline BERLAND répond à nos questions :

“Enseignante à Toulouse et les communes environnantes depuis quelques années, j’ai obtenu la direction de l’école élémentaire de Picarrou où j’ai le plaisir d’enseigner depuis la rentrée de cette nouvelle année scolaire.

Ce poste me paraît très intéressant, tant par la diversité des niveaux et la présence de deux cycles dans l’école, que par les particularités d’enseigner

en classe unique dans un hameau. Le travail d’équipe avec les autres écoles de Cintegabelle reste néanmoins très présent et riche.

De nombreux projets seront d’ailleurs mis en œuvre cette année avec ma classe de CE2-CM1-CM2 et en collaboration avec les écoles élémentaires des Baccarets et de Cintegabelle.”

**Action citoyenne**

M. CAMPELLO, parent d’un élève de l’école des Baccarets a réalisé durant les vacances d’été la réfection des peintures de la salle de classe.

Ce geste bénévole est pour lui une manière de remercier la structure scolaire et la richesse de la classe unique qui ont apporté à son fils un bien être qui était nécessaire du fait de difficulté d’intégration qu’il avait jusque là.



## École des Baccarets



## École de Cintegabelle



### La rentrée scolaire

285 élèves ont fait leur rentrée, cette année, dans les écoles de Cintegabelle.

106 enfants à l'école maternelle, 140 à l'école élémentaire de Cintegabelle, 21 à l'école des Baccarets et 18 à celle de Picarrou.

Ces derniers ont une nouvelle directrice : Céline BERLAND.

De nouveaux enseignants ont rejoint l'équipe pédagogique de l'école élémentaire Roger YCART, Thierry LELONG en charge des CP, Julie CAPDEVILLE en CE1 et Cécile COMBES PIALAT en CM2 le jour de décharge de la directrice.

### Stationnement

Il est rappelé que le stationnement des véhicules venant amener ou chercher un enfant aux écoles de Cintegabelle ne peut se faire que sur les deux parkings prévus à cet effet.

Il est donc strictement INTERDIT de stationner :

- Autour du rond point,
- Sur l'emplacement réservé aux bus,
- Sur le parking réservé aux enseignants,
- Sur l'accès à l'école primaire,
- Sur le chemin de Laurède, depuis l'intersection avec le rond point.

En raison du maintien du plan Vigipirate, des mesures coercitives pourront être appliquées par la Gendarmerie.

### Plan de Prévention de Mise en Sécurité - PPMS (intrusion)

Chaque école doit mettre à jour son Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS) dont un exercice "attentat intrusion".

Cet entraînement a été réalisé dans les écoles élémentaires de Cintegabelle, Les Baccarets et Picarrou (celui de l'école maternelle aura lieu à la rentrée de janvier) en collaboration avec les parents d'élèves, les enfants, les enseignants et la mairie.

Ces exercices permettent de mettre en avant la marche à suivre en cas d'intrusion et de pouvoir identifier les points forts et les points à améliorer.



**Réalisation d'un abri bus par les services techniques et mise en place d'un défibrillateur  
École des Baccarets**

### Les parents d'élèves élus

Les parents sont des membres à part entière de la communauté éducative. Le dialogue avec les enseignants et autres personnels de chaque école est assuré. Les représentants de parents d'élèves participent aux conseils d'école.

L'importance du rôle des associations de parents d'élèves est reconnue. Les associations de parents d'élèves disposent du droit :

d'informer, de communiquer, de disposer de moyens matériels d'action, de diffuser des documents permettant de faire connaître leur action.

École Maternelle : GONZALES Sandrine, JACHIMSKI Virginie, BRUNET-LEFEVRE Laëtitia, GAUSSIN

Elodie, GUIDEZ Sabine, KIOUS Marlène. Remplaçantes : MAURICE Séverine et BELKHODJA Kheira.

École Élémentaire : BUIS Géraldine, LOMBARD Adeline, ROSA Agnès, PLOUZEAU Audrey, NOVOSAD Natacha, AIME Fabienne, LECONTE Agnès.

École des Baccarets : BOSCH Christelle et MOREIRA Maxime.

École de Picarrou : VINCINI Amélie, GUIBAL Geneviève.

### Le Sou des Écoliers

Le Sou des écoliers de Cintegabelle est une association qui réunit des parents bénévoles et non élus.

Le sou organise tout au long de l'année des manifestations pour les enfants dont les bénéfices sont entièrement reversés aux écoles primaire et élémentaire de Cintegabelle afin d'en financer les projets pédagogiques. L'an passé, le sou a pu reverser aux écoles la somme de 4 000€.

L'association organise ses manifestations en s'inspirant au mieux des fêtes traditionnelles (Noël, carnaval, pâques) mais aussi en organisant des opérations de vente (chocolats, fleurs...).

L'association a aussi la volonté de se rapprocher des autres associations (gourmands, festifs et solidaires, Caminoc, association des parents de Picarrou et Baccarets) afin de créer

du lien dans la commune. Plusieurs manifestations comme le carnaval et le marché de Noël sont ainsi organisées conjointement.

“Nous avons à cœur également, lors de nos opérations, de faire vivre les commerces de notre commune qui nous soutiennent notamment lors du loto des écoles.

Cette association ne peut perdurer sans le soutien des enseignants, du CLAE, de la mairie et surtout des parents. Nous espérons, pour la pérennité de l'association, que les parents s'investiront toujours de plus en plus nombreux à nos côtés pour le bien-être de leurs enfants.”

**Réalisation par les services techniques d'une aire multi-sports aux Baccarets (ancien terrain de tennis)**



## Défibrillateurs

Un défibrillateur est installé sous un ancien garage à côté de l'école qui sert actuellement et depuis peu à un abri pour attendre le bus. Un défibrillateur automatisé externe (DAE) est un appareil portable, fonctionnant au moyen d'une batterie, dont le rôle est d'analyser l'activité du cœur d'une personne en arrêt cardio-respiratoire. Cette analyse est entièrement automatique, ce qui évite à l'opérateur toute prise de décision. Il peut servir autant pour l'école comme à toutes les personnes du village.

## Dispositif saisonnier «Vague de Froid»

Le niveau de veille saisonnière, prévu par le guide national relatif à la prévention et à la gestion des impacts sanitaires et sociaux liés aux vagues de froid est activé sur la période hivernale du 1 novembre 2016 au 31 mars 2017.

Ce dispositif de prévention et de gestion est basé sur la carte de vigilance émise par Météo-France pour le paramètre « Grand froid » (orange, rouge selon l'intensité du phénomène), pour pouvoir faire face à une nouvelle vague de froid, et venir en aide aux personnes les plus vulnérables.

Le Préfet a demandé à chaque maire d'intervenir dans sa commune pour établir un recensement des personnes les plus exposées ainsi qu'un réseau de professionnels ou de bénévoles susceptibles de leur venir en aide en cas d'alerte.

La collecte des données auprès des personnes concernées par le plan de prévention repose sur une demande volontaire.

A cet effet un registre est ouvert au CCAS, tous ceux qui souhaitent se faire connaître, doivent s'inscrire auprès des services du CCAS 05 61 08 90 97 (Marie-Pierre GASC).

## Une borne textile supplémentaire



Désormais vous pouvez aussi déposer vos textiles, linges de maison et chaussures dans la nouvelle borne au parking de la gare de Cintegabelle dans des sacs poubelles de 50 litres maximum.

Vêtements, sous-vêtements, foulards, gants, bonnets, draps et serviettes, nappes et mouchoirs et toutes les chaussures adultes ou enfants, qu'ils soient démodés, usés, déchirés ou troués peuvent être valorisés.

Pensez à demander votre sac réutilisable spécial textile au SMIVOM de Mouillonne, ainsi vos textile ne finiront plus dans la poubelle et ne seront pas incinérés.



## Bloc notes

### Services communaux

Centre Communal d'Action Sociale CCAS  
repas à domicile

☎ 05 61 08 90 97

École maternelle Marie-Louise YCART

☎ 05 61 08 08 59

École élémentaire Roger YCART

☎ 05 61 08 90 03

École des Baccarets

☎ 05 61 08 92 91

École de Picarrou

☎ 05 61 08 40 22

Salle de restauration scolaire

☎ 05 61 56 18 47

Service Jeunesse

☎ 05 61 08 35 72

### Services intercommunaux

Accueil de Loisirs Associé à l'École ALAE

Centre de loisirs

☎ 05 61 08 35 72

Assainissement

☎ 05 61 50 99 00

Communauté des Communes CCVA

☎ 05 61 50 99 00

Microcrèche Le Cantounet

☎ 09 62 13 29 71

Relais Assistante Maternelle RAM

☎ 05 61 50 64 60

Service d'aide à domicile SIASC

☎ 05 61 08 85 69

### Autres services

Assistante sociale Conseil Départemental

☎ 05 61 50 99 10

Collecte des déchets SMIVOM

☎ 05 61 50 68 17

Déchèterie du mardi au samedi SMIVOM

☎ 05 61 50 68 17

Dépannage électricité

☎ 09 726 750 31

Dépannage gaz GRDF

☎ 08 0047 3333

Service de Soins Infirmiers à Domicile SSIAD

☎ 05 61 50 61 47

Syndicat électricité SDEHG

☎ 05 34 31 15 00

Syndicat des eaux SIECHA

☎ 05 34 66 71 20

Urgence assainissement 24H/24H - 7j/7j

☎ 0 811 902 903

Urgence dépannage eaux SIECHA

☎ 05 61 81 30 76

## État civil

### NAISSANCES

Eythan GAUVIN, le 24 mai

Éliza ROUSSEAU, le 7 juin

Romain RIBUL CONTE, le 7 juin

Morgane LEGENDRE, le 22 juin

Kélio GIL, le 6 juillet

Maëlyss SUZAN, le 5 juillet

Éléna JUBELY, le 11 juillet

Esteban BESSON, le 21 juillet

Jules LEDUC, le 22 août

Anaïa LACOSTE-PERILHOU, le 4 octobre

Camille MANCHO NOEL, le 13 octobre

Camille LARREGAIN, le 25 octobre

### DÉCÈS

Laurent MACCAGNO, le 16 juin, 88 ans

Caroline FEUGIER née TIMBAL DUCLAUX

DE MARTIN, le 26 juin, 48 ans

Claudine RIVES, le 14 juillet, 76 ans

Marius DUPUY, le 9 août, 92 ans

Nicolas SARTORI, le 20 août, 80 ans

Monique DABAN, le 2 septembre, 68 ans

Ginette MATTE, le 5 septembre, 64 ans

Amélie BOUFFIL née DUMAS, le 19 sep-

tembre, 94 ans

Reine HUNTZ, le 23 septembre, 84 ans

Gaston NIERES, le 29 septembre, 87 ans

Joseph DELRIEU, le 16 octobre, 88 ans

Philippe CISTAC, le 24 octobre, 51 ans

André LACOUR, le 8 novembre, 84 ans

Monique FINES, 15 novembre, 51ans

Julien PY, le 22 novembre, 92 ans

Micheline JON, le 29 novembre, 89 ans

Cécile BRUNET, le 2 décembre, 81 ans

### MARIAGES

Alexia CROS et Benoît DELPECH, le 25 juin

Gwladys SARDA et Sébastien DEMIGUEL, le 25 juin

Carine CABAL et Jean-Christophe PEREZ, le 2 juillet

Géraldine KOPP et Jérémy DEGUITRE, le 9 juillet

Amandine CARVALHO et Alexis UTRERA, le 13 août

Ludivine BRESSOLLES et Alexandre BRAYE, le 20 août

Domitille MOULAS et Edouard THOMAS, le 23 septembre

Claire-Lise ARMENGAUD et Brice FAURÉ, le 12 novembre

## Nous contacter

### Mairie de Cintegabelle

place Jacques PIC  
31550 Cintegabelle

☎ 05 61 08 90 97

Fax 05 61 08 17 06

[www.mairie-cintegabelle.fr](http://www.mairie-cintegabelle.fr)  
[contact@mairie-cintegabelle.fr](mailto:contact@mairie-cintegabelle.fr)

Ouverture au public  
lundi / mercredi / vendredi  
9 h - 12 h / 14 h - 18 h

mardi / jeudi  
9 h - 12 h

#### Permanences administratives :

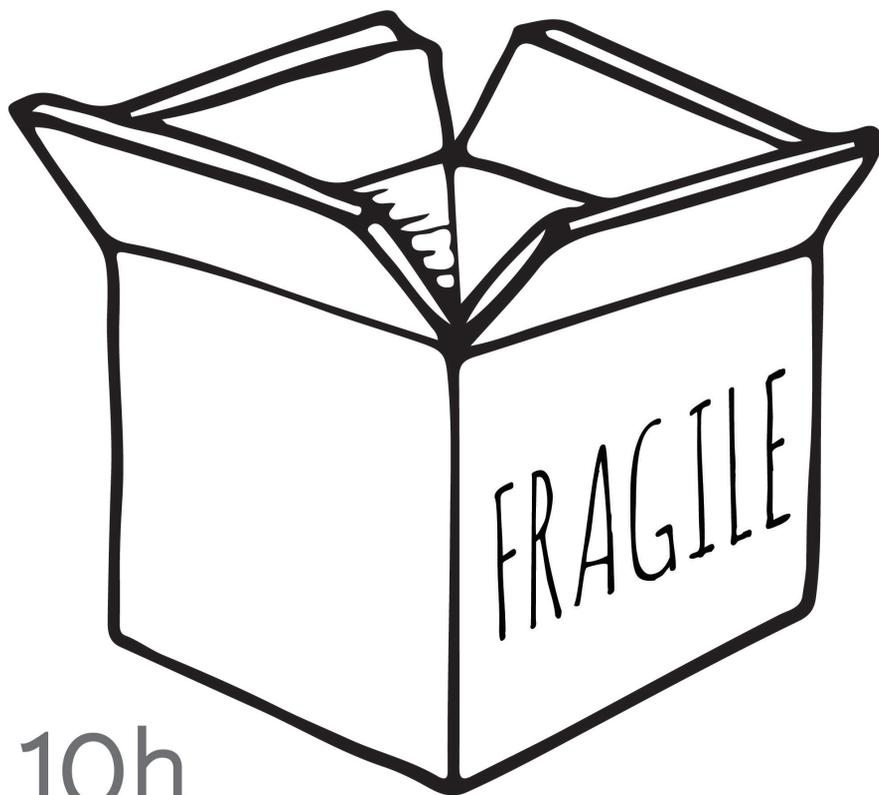
1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> samedi du mois  
10 h - 12 h

#### Permanences d'élus sur RDV :

Picarrou - Mairie annexe  
2<sup>ème</sup> samedi du mois  
10 h - 12 h

Les Baccarets - École  
4<sup>ème</sup> samedi du mois  
10 h - 12 h

# La *matinée* des nouveaux arrivants



10h

Samedi 4 février

salle de restauration scolaire

